

SERVICES PUBLICS

L'Agglomération à l'écoute de ses habitants

Des habitants, des professionnels, des associations et des élus participent actuellement à une concertation inédite autour de l'eau potable et de l'assainissement. Lancé par Montpellier Agglomération en novembre dernier, ce dispositif permet à la collectivité de donner, une nouvelle fois, la parole à tous les citoyens pour bâtir l'Agglomération de demain.

Un dispositif inédit

Placée sous le signe de la transparence, cette concertation a pour objectif de proposer de nouvelles pistes d'amélioration pour la gestion future de l'eau potable et de l'assainissement. Un panel composé d'habitants du territoire forme la Conférence de consensus. Sélectionnés scientifiquement, selon les caractéristiques socio-économiques, ils sont la colonne vertébrale du dispositif, mené avec l'Assistance à Maîtrise

d'Ouvrage Service Public 2000, autour duquel gravitent les différents acteurs intervenants dans le cycle de l'eau.

Définir les attentes des usagers

Entre novembre 2012 et janvier 2013, les habitants sélectionnés participent à 4 ateliers de concertation, quatre séances de travail, riches en découvertes et en échanges. Grâce à des exposés des services techniques de l'Agglomération, des visites dans les équipements de la collectivité (comme la source du Lez et la station d'épuration Maera) et des interventions d'experts nationaux et locaux, les membres du panel bénéficient d'une formation complète dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. « C'est l'occasion de savoir comment l'Agglomération travaille et gère le service de l'eau », précise Adrien Achard, étudiant satisfait de participer à cette concertation.

Participer à la décision publique

À l'issue de cette concertation, ces citoyens rendront une synthèse pour faire part de leurs attentes. La qualité de l'eau, la protection de la ressource, les économies possibles... Ils sont amenés à se prononcer sur de multiples sujets. « Les thèmes abordés nous touchent en partie dans notre vie quotidienne. Notre avis est important, c'est bien que l'Agglomération soit



Contributions, réflexions, suggestions... Des habitants de l'a

à notre écoute», assure Sophie Audrin, autre jeune participante à la concertation. « Nous n'apportons pas une expertise technique, mais nous jouons notre rôle de citoyen. L'Agglomération nous donne l'occasion de participer à la décision publique », ajoute William Osmont. Les élus de Montpellier Agglomération sont associés à cette grande réflexion. En février prochain, cette consultation se clôtura par la remise des différentes propositions nées du consensus entre les participants. Elle débouchera ensuite sur le Forum de l'Eau au printemps (voir encadré) et servira à éclairer la décision des élus de Montpellier Agglomération qui devront choisir, en juillet 2013, le mode de gestion de l'eau potable et de l'assainissement pour les années à venir.





On se penche sur la question de l'eau sur leur territoire.

**Mai 2013 :
Un Forum de l'Eau
ouvert à tous**

Lors de cet événement, organisé par Montpellier Agglomération, le grand public sera convié ainsi que tous les acteurs ayant pris part à la concertation sur l'eau. Un moment de discussion et de débat autour des recommandations émises par le panel d'habitants. À l'issue de ce Forum, les Actes du Forum de l'Eau seront publiés pour venir enrichir la réflexion des élus de l'Agglomération.

3 QUESTIONS

à



LOUIS POUGET

Vice-président
de Montpellier
Agglomération, délégué à
l'eau et à l'assainissement
Conseiller municipal
de Montpellier

Pourquoi aborder la question de l'eau potable et de l'assainissement ?

Avec cette grande concertation, que nous avons lancée en novembre dernier, nous souhaitons réaliser un travail qui prend en compte le souhait des usagers en amont, en remettant à plat l'ensemble du système d'exploitation et de distribution de l'eau potable.

À terme, cela nous permettra de proposer des améliorations bénéfiques pour les clients du réseau. La multiplicité des contrats de délégation ne permet pas de gérer

devront déterminer, en juillet 2013, le mode de gouvernance de l'eau potable qui conviendra le mieux à l'Agglomération pour les prochaines années.

En quoi cette concertation peut-elle aider à la prise de décision ?

Pour préserver la ressource, il est indispensable d'avoir une vision réaliste des besoins par rapport au développement futur

“ Avec cette concertation, tout le monde aura son mot à dire sur l'usage de l'eau ”

de l'Agglomération. Cette concertation nous donne l'occasion de déterminer quelles sont les marges de progrès nécessaires et possibles pour l'avenir en matière d'eau potable et d'assainissement.

Qu'est-ce que les citoyens apportent à cette concertation ?

L'objectif final est de maîtriser le prix du service tout en améliorant sa qualité. Les habitants sont les premiers concernés par les enjeux de l'eau. Il nous a donc paru indispensable de les associer à notre réflexion et ainsi, prendre nos décisions en fonction de leurs attentes. C'est une concertation très large, qui associe également tous les acteurs impliqués dans le cycle de l'eau, et dans laquelle tout le monde aura son mot à dire.

“ Mettre à plat l'ensemble du système d'exploitation et de distribution ”

les services de manière optimale. Après avoir harmonisé les tarifs de l'eau potable en 2011, Montpellier Agglomération s'attaque ici à un autre grand chantier, avec l'harmonisation de la gestion de l'eau. Au final, les élus de la collectivité

GESTION DE L'EAU

Des experts mobilisés pour des enjeux majeurs

Des acteurs sociaux, des associations environnementales, des professionnels de la santé... Ce sont près de 70 acteurs locaux et nationaux qui sont impliqués dans cette concertation lancée par Montpellier Agglomération. Des expertises indispensables pour cerner les grands enjeux, et ainsi, proposer des solutions pour améliorer les services de l'eau et de l'assainissement sur le territoire. Échanges d'idées.

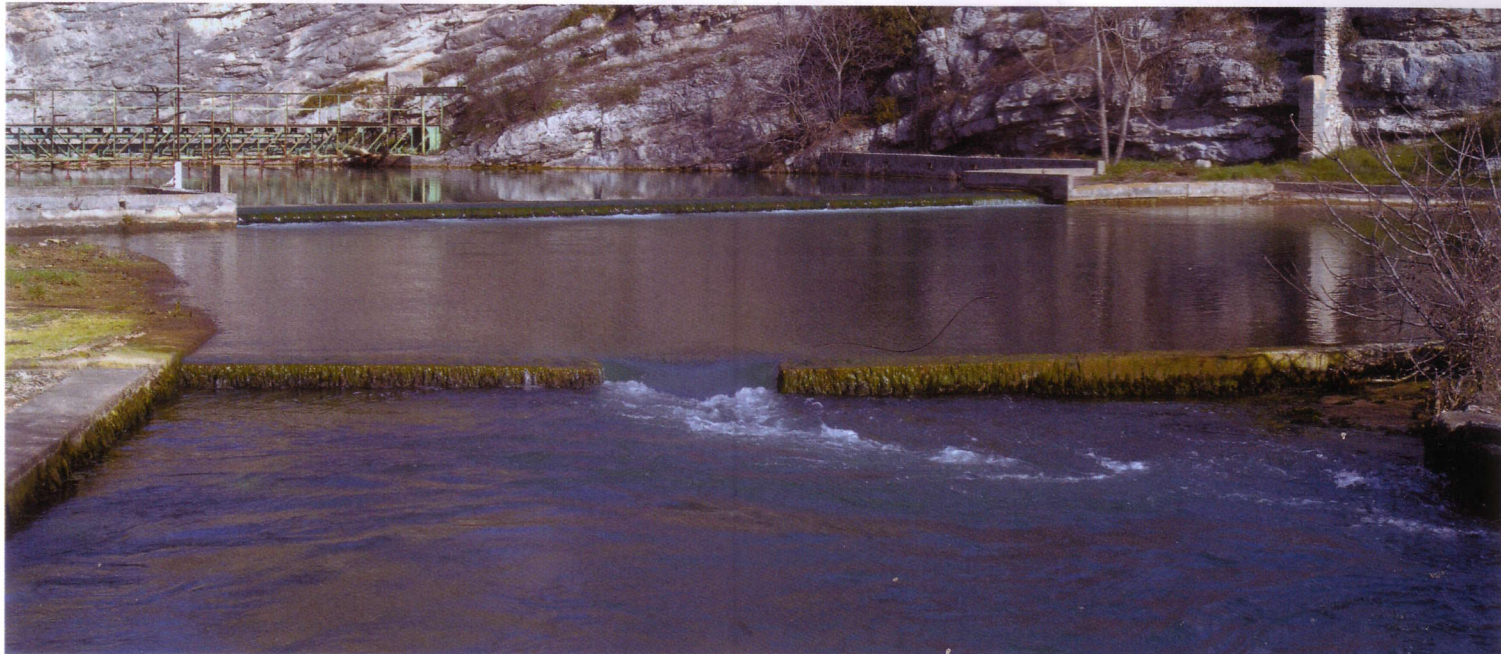
PROTECTION DE LA RESSOURCE

L'agglomération peut-elle, un jour, être menacée de pénurie ?

Aujourd'hui, 40% du territoire Rhône-Méditerranée-Corse est en situation de pénurie d'eau potable. L'agglomération n'est pas encore concernée, mais ces perspectives risquent de s'aggraver demain à cause du réchauffement climatique. Il est donc indispensable d'économiser et de partager cette ressource. *« Pour réduire ces risques, il est nécessaire d'avoir, en amont, une gestion quantitative de l'eau qui soit optimale »,*

assure Michel Deblaize, délégué régional de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse. *« Cela passe notamment par un contrôle accru sur la quantité des prélèvements réalisés pour les besoins humains afin qu'ils n'altèrent pas le débit des cours d'eau et la santé de leurs écosystèmes. C'est l'une des missions que l'Agence de l'Eau s'est fixée dans son 10^e programme d'intervention lancé depuis le début de l'année ».*

Chaque année, 67 millions de m³ d'eau, provenant de la source du Lez approvisionnent plus de 70 communes de l'Hérault situées entre Sète à l'ouest et Gallargues à l'est et de Villeveyrac au nord jusqu'à Lattes au sud.





Les habitants de l'Agglomération consomment en moyenne 150 litres d'eau par jour.

PRIX DE L'EAU

L'eau est-elle trop chère ?

Depuis février 2011, Montpellier Agglomération a décidé d'harmoniser les tarifs de l'eau afin que tous les usagers payent la ressource au même prix selon le principe de solidarité intercommunale. Le prix actuel du m³ d'eau sur le territoire est de 3,28 euros, en dessous de la moyenne européenne qui s'élève à 3,44 euros. « L'Agglomération se situe dans la moyenne des prix de l'eau au niveau national. Mais, il y a une multitude d'acteurs qui interviennent dans la gestion de la ressource et les consommateurs doivent avoir à l'esprit que ce n'est pas parce que leur consommation baisse, que l'eau coûte moins chère aux services de l'eau », explique Laetitia Guérin Schneider de l'Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA). « 90% des coûts engendrés ne proviennent pas de la consommation, mais de l'entretien, de la mise aux normes et du renouvellement des équipements. À terme, on ne peut pas baisser ou maintenir les tarifs de l'eau et continuer à financer toujours plus de projets », précise Régis Taisne, adjoint au chef de service de l'eau de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

ÉCONOMIES D'EAU

Comment faire toujours plus d'économies ?

Maîtriser sa consommation d'eau est à la portée de tous grâce à des gestes malins à adopter au quotidien. L'installation d'un réducteur de débit sur les becs des robinets peut réduire de moitié la consommation pour un service identique. Les douches sont préférables aux bains et il est conseillé de ne pas laisser couler l'eau en permanence en se lavant les mains ou les dents. L'installation d'appareils électroménagers peu gourmands en énergie permet également d'alléger sa consommation et dans le même temps, sa facture d'eau. En parallèle, l'Agence Locale de l'Énergie mène des actions sur l'ensemble du territoire, en partenariat avec les communes de l'Agglomération, pour informer et sensibiliser les habitants aux économies d'énergies. Parce que consommer moins,

c'est aussi consommer mieux. La chasse aux fuites d'eau est l'une des premières causes de consommation excessive chez les particuliers. « Pour repérer rapidement les éventuels dysfonctionnements à leur domicile, les usagers devraient avoir accès à un dispositif de télé-relève leur permettant de surveiller régulièrement leur consommation », propose Claude Gaubert, Vice-président de l'UFC Que Choisir Montpellier. De son côté, la collectivité surveille et répare les 963km de tuyaux de son réseau de distribution de l'eau potable. Actuellement, le rendement de ce réseau avoisine les 80%. Un chiffre largement supérieur à la moyenne nationale qui devra atteindre 85% dans tout l'hexagone, selon les directives du Grenelle 2 de l'Environnement.

Des techniciens écoutent quotidiennement le réseau d'eau potable du territoire à la recherche de fuites.



INVESTISSEMENTS

Le cycle de l'eau à la loupe

De la source jusqu'aux stations d'épuration, en passant par les robinets des usagers, Montpellier Agglomération veille sur l'ensemble du cycle de l'eau. Au quotidien, elle gère, entretient, modernise et construit les équipements qui interviennent tout au long du cycle de l'eau pour fournir un service de haute qualité. Tour d'horizon.

92 M€

C'est le montant du budget 2012 de fonctionnement et d'investissement de Montpellier Agglomération.

Il se compose de 76,8 millions d'euros pour l'assainissement et de 15,2 millions d'euros pour l'eau potable.

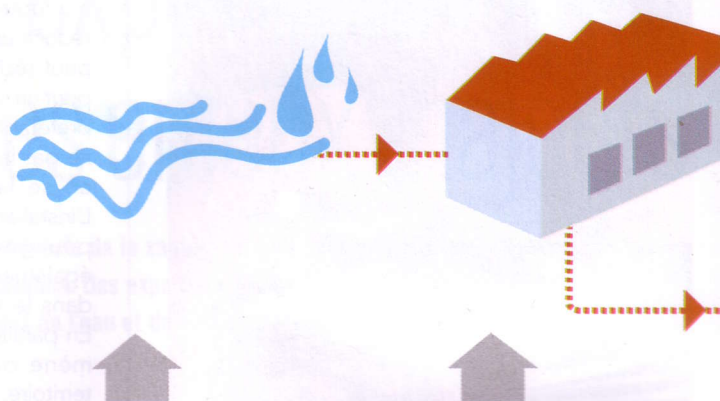


375 M€

C'est le montant total du Schéma Directeur de l'Assainissement

lancé par la collectivité en 2004 sur 10 ans.

Il est aujourd'hui réalisé à 80%.



PRÉLEVER

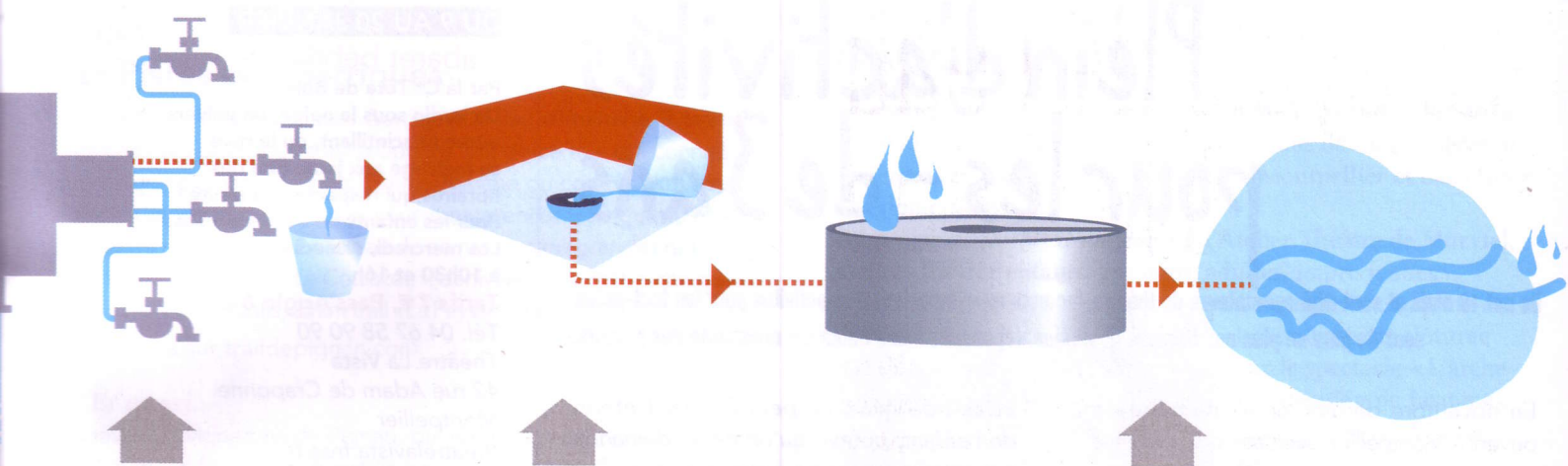
L'eau est captée directement dans le milieu naturel. Chaque année, plus de 67 millions de m³ sont pompés par forage dans des nappes souterraines. La source du Lez, près des Matelles, est la principale ressource du territoire. Grâce à son réservoir souterrain, qui se remplit à chaque saison des pluies, l'unité Avias, une station de pompage qui peut fournir de 33 à 35 millions de m³ par an, assure l'approvisionnement de la ville de Montpellier et de cinq autres communes de l'Agglomération. Une vingtaine d'autres captages approvisionne le reste de l'agglomération et le Canal du Bas-Rhône intervient, quant à lui, en complément.

Chantier en cours

Des experts réalisent une étude à la source du Lez pour déterminer s'il est possible d'accroître le volume d'eau exploité sans risque sur le milieu, afin d'assurer les besoins futurs de l'agglomération.

TRAITER

Décantation, filtration, chloration... L'eau captée est de bonne qualité. Elle nécessite peu de traitement. Elle est simplement filtrée dans des bacs à sable pour éliminer les fines particules en suspension, puis chlorée à la station de clarification François Arago à Montpellier. L'Agence Régionale de Santé (ARS) réalise des contrôles régulièrement selon 17 critères de potabilité. L'exploitant effectue également des analyses en continu pour s'assurer de la qualité de l'eau.



ACHEMINER STOCKER DISTRIBUER

Une fois rendue potable, l'eau est transportée à travers un immense réseau de distribution, composé de **963 km de canalisations**. Le stockage s'effectue dans des **réservoirs**, des bassins enterrés ou des châteaux d'eau. La ressource est ensuite acheminée jusqu'au consommateur. Chaque année, ce sont près de **27 milliards de litres d'eau** qui sont vendus aux habitants de l'Agglomération.

Chantier en cours

Les deux réservoirs de stockage d'eau potable de la commune de Grabels, d'une capacité de 800 et de 1 000 m³, vont être rénovés et remis aux normes d'ici juin prochain.

COLLECTE

Après consommation par les usagers, les eaux usées sont rejetées dans les canalisations, où 190 postes de pompes permettent à l'eau de s'écouler naturellement. Les effluents sont envoyés en direction de la **station d'épuration la plus proche grâce à un réseau de 1 300 km de conduites**.

Chantier en cours

Montpellier Agglomération installera d'ici 2014 une conduite de 2,3 km en dessous de l'avenue de la Pompignane. Cet aménagement permettra de raccorder la station de pompage de Castelnau-le-Lez avec le réseau existant sous l'Avenue de la Mer en direction de la station d'épuration Maera.

REJET

Les **eaux usées sont traitées par l'une des 13 stations d'épuration, neuves ou renouvelées, desservant les 31 communes de l'Agglomération**, avant d'être rejetées, une fois épurées, en mer ou dans les cours d'eau.

La **station d'épuration Maera, située à Lattes et mise en service depuis 2006, est un équipement phare de Montpellier Agglomération**. À sa sortie, l'eau est épurée à près de 95%.

Les effluents sont rejetés, à 11 km des côtes, grâce à son émissaire en mer long de 20 km, sans aucune incidence sur le milieu marin. Toutes les études menées en la matière soulignent l'efficacité du dispositif.

Chantier en cours

- La dernière station d'épuration prévue au Schéma Directeur d'Assainissement sera implantée à Saint Geniès des Mourgues sur plus de 10 000 m². Elle accueillera les eaux usées de la commune et celles de Sussargues. Coût de l'opération : 5,7 millions d'euros.
- Le 21 novembre dernier la station d'épuration de Baillargues / Saint-Brès a obtenu le trophée Aquaplus qui récompense une réalisation exemplaire en matière de développement durable.

« Le Saviez-vous ? »

Les réseaux d'assainissement de communes situées hors de l'agglomération de Montpellier sont reliés à la **station d'épuration Maera** à Lattes. C'est déjà le cas de Palavas-les-Flots, Assas, Teyran et Saint-Aunès. D'ici février, Carnon, Figuières et Vauguières-Aéroport profiteront également de cet équipement de haute technologie. Des raccordements qui vont dans le sens de l'**intérêt général en permettant des économies d'échelle** et en assurant la **protection des étangs et du littoral**.